



Propriété intellectuelle site internet

Par **karma_flo**, le **15/03/2014 à 18:09**

Bonjour à tous,rnrnJe me permets de vous expliquer mon probleme:rnEn 2010 je suis en couple et pacsé. Avec mon compagnon nous creons un site constitué de mémoriaux pour défunt.rnrnIl cree visuellement le site et moi je suis community manager, et cree des mémoriaux et articles (signés avec mon prénom)rnrnEn 2012 nous nous séparons et j 'ai découvert qu'il a effacé toute preuve de ma participation sur ce site. Mon prénom disparaît, et impossible d'avoir accès à la base admin.rnrnEn 2013,sa nouvelle compagne se proclame fondatrice du site et ne cesse de multiplier concours et articles.rnrnElle raconte même avoir créé le site en 2011 lors du decès de son pere alors que le site est créé depuis 2010 et qu'a cette époque elle ne faisait pas partie de la vie de mon ex.rnrnJ'ai en ma possession des conversations facebook datant de 2010rnOu je parle de ce projet avec des amis, ou des emails annonçant la création de ce projet. J'ai également des mails envoyés aux abonnés ou mon prénom est bien bien défini dans l'adresse mail. rnJ'ai également retrouvé via des archives mon prénom signant les articles de lancement du site(qui a été remplacé par celui de mon ex)rnPlusieurs participation sur des forums ou je parle de ce site etc...rnrnJe me suis renseignée auprès de plusieurs avocats mais leur tarifs sont indécents, je ne puis payer 250€ pour un rdv.rnrnMa question est la suivante, outre l'aide juridictionnel, existe t il des avocats aux tarifs moins douloureux? Ou puis ne rien payer et obliger mon ex compagnon à régler cesrnFrais?rnrnMerci beaucoup pour vos réponses.